Image not found or type unknown

Vente maison achetée en commun 50% 50%

Par **gyswing**, le **04/08/2015** à **19:11**

Bonjour. Je suis propriétaire de 50% (acte notarié) d'une maison achetée en commun avec mon ex concubain. je l'occupe à temps plein avec notre fils(6ans) dont j'ai la garde par décision de justice.Mon ex concubain veut m'obliger à racheter sa part.
- Peut il m'y contraindre ?
- Peut il m'expulser ?
-quels sont mes droits ?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés